

Bonnes Pratiques

Pour la professionnalisation des paraprofessionnels vétérinaires

Révision du cadre réglementaire encadrant les paraprofessionnels vétérinaires (PPV)

Objectif : Définir et adopter un cadre réglementaire garantissant l'intégration durable des PPV dans le réseau de professionnels de santé animale et assurant la qualité des services.

Méthode	Résultats	Acteurs
<p>Basé sur le programme d'appui à la législation vétérinaire (PALV) de l'OMSA.</p> <p>Prérequis : volonté politique formalisée par une demande d'accord PALV à l'OMSA :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Évaluation du cadre légal existant à l'aide d'une mission d'identification de la législation vétérinaire (MILV) et des manquements2. Formalisation de l'accord PALV (ou accord lancé), révisé annuellement3. Mission PALV conduite avec l'expert OMSA et les parties prenantes<ol style="list-style-type: none">a. Mission préparatoire consultative définissant les objectifs de l'accordb. Consultation par atelier thématiquec. Synthèse et retour aux parties prenantes pour consolider l'adhésion au projet	<p>Liste des résultats attendus :</p> <p>Accord PALV signé et reconduit entre les pays et l'OMSA formalisant des besoins d'appui spécifiques.</p> <p>Définition de consensus dans les groupes de travail des diverses missions PALV telle que la clarification des responsabilités ou la création de projets de textes révisés reposant sur une forte implication des parties prenantes</p> <p>Montée en compétences législatives et réglementaires des parties prenantes ayant participé aux missions PALV</p> <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de textes révisés• Nombre de missions mises en œuvre	<p>Autorité nationale (Ministère et division ministérielle d'intérêt tel que la Direction des services vétérinaires ou la Direction de l'élevage, parlementaire si projet législatifs)</p> <p>Expert élaboration PALV (OMSA)</p> <p>Experts techniques nationaux (incluant des juristes)</p> <p>Acteur métier institutionnel (Organismes statutaires vétérinaires et autre équivalent <i>représentant les PPV</i>)</p> <p>Organisations professionnelles des parties prenantes (Éleveurs, anciens élèves, vétérinaires, autres métiers de la santé animale, si approprié ONG)</p> <p>Cellule de mise en œuvre du projet (Coordinateur et assistant technique P3V, points focaux)</p>

Conditions pour le succès

- **Portage politique de haut niveau** : L'adoption finale des textes dépend exclusivement de la souveraineté nationale. Un engagement continu des autorités est indispensable pour transformer les projets de textes en décrets ou lois applicables.
- **Précision des prérogatives** : Définir explicitement le "cahier des charges" des PPV (actes autorisés, modalités de supervision, etc.). Cette clarté est essentielle pour faire face à l'exercice illégal et aux conflits entre les métiers de la santé animale.
- **Démarche participative et inclusive** : Le consensus doit être bâti durant les ateliers PALV. Plus les acteurs professionnels et représentant métier participent à la rédaction, plus l'application de la règle sera fluide sur le terrain.
- **Gestion de la temporalité législative** : Admettre dès le départ que le temps législatif est plus long que celui du projet. Il faut utiliser des indicateurs de progrès intermédiaires (étapes de rédaction, validations techniques) pour maintenir la motivation des acteurs malgré les délais et les changements de priorités politiques.
- **Agilité budgétaire et stratégique** : Allouer des ressources suffisantes pour organiser les concertations et adapter les textes aux évolutions socio-économiques survenant au cours du cycle du projet.

Points d'attention

- **Expertise juridique précoce** : Intégrer des juristes dès les premières ébauches pour s'assurer que les concepts techniques vétérinaires sont traduits en un langage juridique conforme au droit national, évitant ainsi des blocages ou des délais ultérieurs.
- **Analyse d'impact financier** : Identifier les coûts de mise en œuvre (diffusion des textes, renforcement des contrôles, formation des inspecteurs). Un texte sans budget de mise en œuvre reste une "coquille vide" ; le plaidoyer doit donc inclure le volet financier.
- **Neutralité et médiation** : Utiliser le cadre de travail neutre et codifié du maître d'ouvrage (l'OMSA) pour arbitrer les débats. En cas de blocage, solliciter son appui diplomatique afin de relancer le dialogue sans compromettre la neutralité technique du projet.

Recommandation pour la suite

- **Capitalisation des consensus définis lors de la révision réglementaire** : Documenter les discussions, les points de blocage levés et les accords identifiés lors des concertations techniques afin de les utiliser en soutien lors de futures révisions (ne pas recommencer de zéro et pouvoir répondre aux mêmes questions lors des ateliers de validations).
- **Plan de communication et de vulgarisation** : Une fois les textes adoptés, lancer une campagne de sensibilisation massive sur le terrain (vétérinaires, PPV, éleveurs) via les organisations professionnelles, afin de diffuser ces nouveaux droits et devoirs. Utiliser les cadres de concertation mis en œuvre au cours du projet pour soutenir cette campagne.
- **Capitalisation de l'expertise** : Valoriser et réutiliser l'expertise juridique acquise par les cadres nationaux au cours du processus pour d'autres réformes du secteur de l'élevage.
- **Éducation continue à la réglementation** : Intégrer des modules de "Législation et Déontologie" dans la formation initiale et continue des métiers vétérinaires pour limiter les conflits de prérogatives et encourager la collaboration.

Conclusion

En conclusion, la révision du cadre réglementaire est l'acte qui transforme une initiative technique en une réforme structurelle pérenne. En s'appuyant sur la rigueur de la méthode PALV et sur une concertation inclusive, le projet P3V sécurise non seulement le statut des PPV, mais renforce également l'ensemble de la gouvernance sanitaire nationale. La réussite de ce processus repose sur l'équilibre délicat entre l'expertise juridique et la volonté politique.